

tôt, mais ce n'est pas le mot juste. Je tiens à dire tout d'abord que j'approuve en général les remarques qu'a faites le ministre des Postes dans la soirée du 3 février lorsqu'il a amorcé le débat sur cette mesure. J'ai beaucoup de considération pour la Société canadienne des télécommunications transmarines non seulement parce qu'elle est rentable, bien qu'il n'y ait pas de mal, même pour une société de la Couronne, à réaliser un profit. Nous nous occupons ici de celles qui rapportent et de bien d'autres qui ne rapportent absolument rien.

Je relis une petite note que j'ai ici. Ma dactylo, au lieu de «les sociétés n'ont pas à perdre de l'argent», a écrit «les sociétés doivent aimer l'argent»; je ne crois pas, cependant, qu'il s'agisse de cela ici. On peut dire, comme le ministre des Postes l'a déclaré l'autre soir, que cet organisme a fait preuve, pendant de longues années, d'une grande compétence en matière de gestion et d'administration et qu'il mérite en retour les éloges par la population canadienne.

Il serait à vrai dire impossible de s'opposer à la majeure partie du bill. J'imagine que les deux premiers articles tendent à modifier le texte antérieur ou à y apporter des changements consécutifs à l'évolution des communications par câble avec une région qui était auparavant étrangère, c'est-à-dire Terre-Neuve, qui depuis près de vingt ans constitue un apport précieux et considérable à la confédération canadienne.

M. McGrath: Puis-je poser une question au député?

M. Macquarrie: Oui.

M. McGrath: Le député dirait-il à la Chambre à quel moment Terre-Neuve a cessé d'être une province étrangère?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le 1^{er} avril 1949.

M. Macquarrie: Mon honorable ami devrait se renseigner auprès du premier ministre estimé et immuable de sa province, qui n'a jamais cessé de dire à tous les Canadiens qu'ils commettent une grave erreur en appelant Terre-Neuve une île parce qu'elle s'étend sur une très grande partie du continent à laquelle il tient beaucoup apparemment et qu'il est résolu à conserver. Donc, je pourrais dire à mon honorable ami que je viens de la seule province insulaire du Canada et la seule qui serait outre-mer si elle n'était pas située dans le golfe.

M. McGrath: Je rappelle au député que si le gouvernement actuel a gain de cause, elle restera la seule province insulaire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député ne cherche-t-il pas à cesser d'être insulaire?

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, je suis assailli de la gauche et de la droite. Je suis dans une position délicate. Mais si le député demande: L'île du Prince-Édouard va-t-elle perdre son insularité et sa spiritualité? je réponds: non; toutefois nous accepterons toujours cette chaussée lorsque le gouvernement décidera de réassumer ses obligations.

Après ces bizarres complications—provenant non pas de gens bizarres mais de deux personnes—je m'efforcerais de revenir à la mesure législative. L'article 3 devrait être étudié attentivement. Avant de retomber sur la terre et dans le débat j'aurai une ou deux suggestions à faire, peut-être même vous donnerai-je un avant-goût de certaines propositions à faire en comité. Dommage que le ministre ne soit pas ici car je comptais le féliciter de faire en quelque sorte ses débuts de ministre désigné des communications. Nous avons déjà eu affaire à lui dans ses fonctions de ministre des Postes au cours de mémorables débats dont les effets se font encore sentir.

Dans son allocution du lundi 3 février, le ministre a dit des choses intéressantes. J'ai bien aimé le passage suivant tiré de la page 5086 du hansard:

Leurs réalisations passées justifient leur demande actuelle de pouvoirs supplémentaires et d'une plus grande souplesse, demande que je suis heureux de formuler ici. La Société est membre de l'International Telecommunication Satellite Consortium, où elle représente le Canada. Elle s'intéresse vivement à l'expansion des services de satellite dans l'univers et elle intéresse le Canada à tout ce qui passe dans les relations internationales par satellite. La Société elle-même étend l'usage des satellites de l'Atlantique pour pourvoir à la demande accrue de services entre le Canada et l'Europe, et elle entrevoit le besoin d'une station terrienne sur la côte ouest du Canada pour les opérations avec les satellites du Pacifique.

Puis il a mentionné la très importante installation de Mill Village. Je me demande s'il est question d'élargir plus tard l'activité de la SCTT à mesure que le Canada pénètre dans le domaine des satellites, à la fois dans le secteur dit intérieur et dans celui qui comporte des aspects internationaux plus nettement définis. Je me demande si le ministre